

Image not found or type unknown



# Reconnaissance de dette et remboursement

Par **sles**, le **23/08/2009** à **01:25**

Bonjour,

J'ai prêté de l'argent à une amie, environ 9500 € il y a 1 an et demi. Je lui ai fait signé une reconnaissance de dette en deux exemplaires, mais je n'ai pas déclaré cette somme au impôts. Aussi, ce prêt a été fait sans intérêts. Pourrai-je lui réclamer cette somme même si je n'ai pas déclaré ce prêt aux impôts.

Merci